

COMPTE-RENDU

RÉUNION INFORMATION

MOUVEMENTS LOCAUX

Melun, le 19 juillet 2022

La Loi Transformation Fonction Publique d'août 2019 a supprimé les CAPL, cela fait donc 2 ans que qu'il n'y a plus de CAPL mouvements locaux. Nous avons, en amont de la sortie du mouvement, pris contact avec la Direction afin d'aborder les situations particulières. À la DDFiP 77, la réunion d'information a eu lieu le 1^{er} juillet 2022.

Cette réunion s'est tenue en présence de la nouvelle directrice du Pôle Pilotage et Ressources, qui s'est dite très attachée au dialogue social et à la place des représentants du personnel, elle veut un dialogue régulier avec les OS notamment en cette année particulière d'élections professionnelles.

Les mouvements locaux en quelques chiffres :

- 194 demandes de vœux (dont 89 liées au NRP)
- 78 % des demandes déposées ont conduit à une mutation
 - 95 % des demandes ont été satisfaites
 - taux de couverture des effectifs 99,2 %
- au 01/09/2022 : 67 agent·es en Travail à Distance
- 22 postes gelés lors de ce mouvement

Pour la Direction, la situation de cette année est globalement « intéressante » car il y a plus d'arrivées que de départs, d'où un taux de couverture des effectifs assez haut. La Direction nous indique que cette année le nombre de postes gelés est très important, elle a voulu anticiper les suppressions de poste au 01/01/2023 liées à la relocalisation des services. La Direction a eu comme feuille de route le maintien d'effectifs suffisants pour le bon fonctionnement des services et, de ce fait, du bien être des agents·es. Pour Solidaires Finances Publiques si la Direction avait vraiment à cœur le bien être des agents·es il n'y aura pas eu 15 affectations d'office lors de ce mouvement.

Avant d'aborder les situations particulières, Solidaires Finances Publiques 77 a rappelé ses demandes émises lors du CTL du 28 juin 2022, à savoir : la transmission l'ensemble des fiches de vœux des agents·es, le tableau de classement des demandes sites par sites et une réunion en présence de l'ensemble des représentant·es du personnel en amont de la sortie des mouvements. En effet, pour Solidaires Finances Publiques, depuis la disparition des CAPL nous sommes plus que jamais dans l'opacité totale, car aucun document n'est transmis aux représentant·es des personnels et aucune information n'est publiée sur Ulysse 77 pour éclairer les agents·es sur ces mouvements.

La Direction nous a répondu qu'il n'y avait pas d'inquiétude à avoir, que toutes les règles étaient respectées. Elle a ajouté que le service RH répondait aux questions des agents·es et des représentant·es des personnels. Elle considère que le service RH est humain et prend en compte les attentes des agents·es, c'est pourquoi le mouvement a tourné plusieurs fois.

Solidaires Finances Publiques a questionné la Direction à propos des agents·es en travail à distance suite à restructuration. Nous souhaitons savoir si un·e agent·e qui avait opté pour le TAD cette année pourrait y mettre fin au 01/09/2023 sans que la hiérarchie ne puisse s'y opposer, même s'il s'agissait d'un accueil de proximité. La Direction nous a répondu que le TAD n'était pas un statut et que les cellules en TAD avaient vocation à s'évaporer. Concernant les accueils de proximité, elle a ajouté que, sur ces sites, l'accueil devrait perdurer et que s'il n'y avait plus suffisamment d'agents·es en TAD pour l'assurer, les agents·es du service absorbant devrait y participer et que les déplacements seraient couverts par des frais de missions.

Lors de cette réunion, la Direction nous a annoncé qu'il n'y aurait pas de recrutement de contractuel·es pour la DDFiP 77 en 2022.

Situations individuelles :

Solidaires Finances Publiques 77 est revenu sur 6 dossiers n'ayant pas obtenu satisfaction lors de la sortie du mouvement local :

- 2 n'ont pu voir leur situation évoluer. Cela découle de la politique de gel des postes par la Direction ;
- 2 ont obtenu un engagement de la Direction sur la mise en place du travail à distance ;
- 2 ont vu leur situation évoluer positivement.

Non sans mal, nous avons obtenu des évolutions sur la situation de 2 dossiers. La Direction n'a d'ailleurs pas hésité à nous demander quel dossier était à privilégier. Elle a également ajouté que la situation des effectifs était tendue et qu'il était préférable de maintenir 2 agent·es dans leur nouvelle affectation, s'il en était autrement cela aurait un impact sur les autres services.

Au regard des propos tenus par la Direction, Solidaires Finances Publiques 77 a tenu à préciser que nous n'effectuerions pas de classement entre les demandes des agent·es.

Les agents supportent déjà au quotidien la mise à mal des effectifs organisée par la Direction, ce ne sont pas à eux également d'en faire les frais et de les culpabiliser dans le cadre d'une demande de mutation.

En cette période de « remue-ménages », il serait grand temps que les agent·es et représentant·es des personnel élu·es soient écouté·es : arrêt des suppressions d'emploi, recrutement par concours à hauteur des emplois vacants...

Solidaires est resté ferme sur ces positions, nous n'avons rien lâché et nous avons appris le lundi 4 juillet que nous avons obtenu satisfaction pour les deux dossiers.

**Solidaires Finances Publiques 77 se tient à votre disposition
si vous avez des questions ou difficultés.**

Contacts :

@ : solidairesfinancespubliques.ddfip77@dgfip.finances.gouv.fr

☎ : **Lauren GABORIT : 06.14.26.81.75 - Guillaume LEFIER : 06.58.63.21.24**

Retrouvez-nous également :

Notre site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/770/>

 : **solidaires finances publiques 77**